

**PROCES VERBAL DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 28 MARS 2024**

**Membres titulaires présents :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur Yves GARY, Vice-Président
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente

**Membres suppléants présents :**

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Madame Pascale BOISSIERAS, Conseillère Départementale

**Membres titulaires excusés :**

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

**Autres personnes présentes :**

- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Madame Françoise GARCIA, Responsable Administratif et Financier Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 15h30 et présente l'ordre du jour.

Madame Pascale BOISSIERAS est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**Adoption du PV du 19 mars 2024**

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 19 mars est approuvé à l'unanimité.

**2024-06 \_ Approbation du compte de gestion 2023**

Adopté à l'unanimité.

**2024-07 \_ Approbation du compte administratif 2023**

Monsieur Yves GARY est désigné Président de séance. Il soumet le compte administratif au vote du Conseil d'Administration.

M. Julien BOUNIE ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Adopté à la majorité des 5 membres.

**2024-08 \_ Affectation du résultat 2023**

Adopté à l'unanimité.

**2024-09 \_ Budget primitif exercice 2024**

Adopté à l'unanimité.

**2024-10 \_ Attribution du marché fourniture de carburant et de moyens matériels pour exploiter une station carburant avion**

Adopté à l'unanimité.

**2024-11 \_ Mise à jour du tableau des emplois**

Adopté à l'unanimité.

**2024-12 \_ Accompagnement publicitaire et conventions pour l'exploitation d'une liaison Brive-Nice et Brive-Bruxelles pour l'été 2024**

Le président propose d'organiser une réflexion sur les destinations afin d'optimiser les budgets.

Monsieur Gary souhaite qu'un maximum de personnes puissent venir sur le territoire pour développer et renforcer son attractivité. Brive Tourisme peut être associé à la stratégie.

Adopté à l'unanimité.

**2024-13 \_ Attribution du marché d'électricité 2024 passé par le groupement de commandes de la CABB**

Adopté à l'unanimité.

**2024-14 \_ Convention d'accompagnement marketing des lignes avec la société AMS**

Délibération sur table.

Adopté à l'unanimité.

**Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes :	
Pour :	6
Contre :	0
Abstention :	0

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Conseil d'Administration  
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,  
Enregistrée en Sous-Préfecture le 05/06/2024.....  
Publiée et notifiée le 05/06/2024.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.